

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 novembre 2017 portant nomination de membres des conseils départementaux de Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire

NOR : SSAS1730852A

La ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles D.213-7, D.231-2 et D.231-3 ;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D.213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 portant nomination des membres des conseils départementaux de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté du 22 février 2012 portant nomination de membres des conseils départementaux de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales des Pays de la Loire,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil départemental de Maine-et-Loire auprès du conseil d'administration de l'URSSAF des Pays de la Loire :

Sur désignation de la CGT-FO

M. DUMONT (Hugues), en qualité de conseiller titulaire, en remplacement de M. JURET (Daniel).

Mme HELSENS (Catherine), en qualité de conseillère suppléante, en remplacement de M. DUMONT (Hugues).

Sont nommés membres du conseil départemental de la Loire-Atlantique auprès du conseil d'administration de l'URSSAF des Pays de la Loire :

Sur désignation de la CFDT

Mme LUTZ (Laurence), en qualité de conseillère titulaire, en remplacement de Mme PACCAGNINI (Michèle).

Sur désignation du MEDEF

M. PUGLIESE (Florian), en qualité de conseiller suppléant, en remplacement de M. NEUVEGLISE (Laurent).

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 novembre 2017.

Pour les ministres et par délégation :
Pour la directrice de la sécurité sociale :
*La sous-directrice du pilotage
du service public de la sécurité sociale,*
E. LEMATTE